



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL dans le secteur juridique. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau du secteur et de la branche professionnelle.



IMPORTANTE PROPORTION D'EMPLOYÉS

Le taux d'employés est élevé (plus de la moitié des salariés), il dépasse largement ceux des autres catégories sociales. La catégorie des cadres arrive en seconde position. La proportion d'ouvriers est relativement élevée au regard du secteur juridique et de l'OMPL.



SURREPRÉSENTATION DES FEMMES À DES POSTES EMPLOYÉS

Les femmes occupent principalement des postes d'employés, catégorie dans laquelle elles sont surreprésentées puisqu'elles ne constituent que 56 % de l'effectif total de la branche. A contrario, elles sont sous-représentées dans les autres catégories sociales.





Secteur juridique

Branche professionnelle



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Répartition des salariés par catégorie sociale en 2012

Catégorie sociale			Ompl
Cadres	21 %	21 %	18 %
Professions intermédiaires	9 %	9 %	31 %
Employés	54 %	67 %	45 %
Ouvriers	16 %	4 %	6 %



La catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres. L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des « salariés » qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie... Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...

Taux de féminisation par catégorie sociale

Catégorie sociale		
Cadres	46 %	66 %
Professions intermédiaires	50 %	73 %
Employés	72 %	87 %
Ouvriers	18 %	47 %



Dans la branche, 46 % des cadres sont des femmes.